

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

ANESM  
Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements  
et des services sociaux et médico-sociaux

#### **Décision n° DS 2016-40 du 7 septembre 2016 portant délégation de signature**

NOR : AFSX1630748S

Le directeur de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et des services sociaux et médico-sociaux,

Vu l'article L.312-8 du code de l'action sociale et des familles;

Vu le décret du 26 avril 2007 portant nomination du directeur de l'ANESM,

Décide:

#### Article 1<sup>er</sup>

Délégation permanente est donnée à Mme Catherine CLAVEAU-MILANETTO, responsable du secteur protection de l'enfance, pour attester le service fait correspondant aux bons de commande ou marchés dans son domaine d'attribution.

Fait le 7 septembre 2016.

*Le directeur de l'Agence nationale de l'évaluation  
et de la qualité des établissements  
et des services sociaux et médico-sociaux,*  
D. CHARLANNE

Copie à l'agent comptable.